



# LE CHOLONGEARD

N°27 - Janvier 2024

## ECLAIRAGE PUBLIC

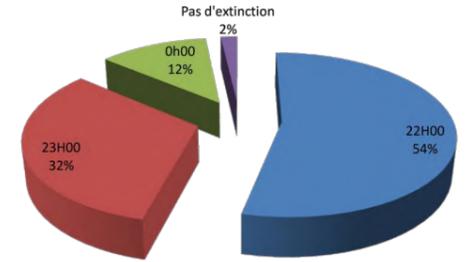
**V**ous avez été très nombreux à répondre à la consultation sur l'extinction de l'éclairage public (résultat ci-dessous).

La très forte participation à cette enquête a montré l'intérêt des cholongeards pour ce projet qui s'inscrit dans une démarche économique et écologique (réduction des consommations énergétiques et des pollutions lumineuses), elle nous a permis d'affiner notre réflexion afin de répondre au mieux au souhait de chacun.

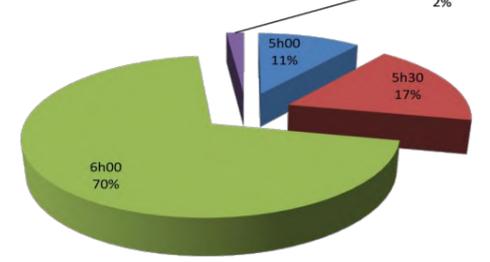
Au vu des résultats, l'éclairage public sur la commune sera coupé de 22h00 à 6h00, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 pour un an. Nous restons à votre écoute pour recueillir vos sentiments et impressions, positifs ou négatifs; sur le sujet.

**A** l'issue de cette période, un point sera fait et d'éventuels ajustements effectués. Merci à tous de votre participation

**Horaire d'extinction de l'éclairage public**



**Horaire de reprise**



L'association « Vivre à Cholonge » a présenté son nouveau spectacle de Noël : intitulé « Défilé de mode au pôle nord » le dimanche 17 décembre. Face au succès des années précédentes, deux représentations ont été données cette année pour satisfaire un public de plus en plus nombreux.

Petits et grands ont retrouvé avec plaisir les marionnettes Apollin et Philibert, Pétronille toujours aussi écervelée, la mère Noël, le renne :

Rudolf, de nouveaux personnages... ; et bien sûr le Père Noël

Ce conte écrit par Sébastien Grana et mis en scène par François Sage a fait la joie des spectateurs.

Chocolat et vin chaud offerts par l'association à l'issue de la seconde représentation ont ensuite permis de partager un moment de convivialité.

En parallèle, après sa version courte en 2023, le SHORT, la troisième édition du FROC "Festival Rural et Original de

## VIVRE A CHOLONGE

Cholonge" est en cours de programmation. Ce festival proposera, comme pour ces 2 précédentes éditions : concerts, pièces de théâtre, rallye photos et danse. L'association espère que ce festival sans prétention convivial et festif autour des arts vivants, d'ateliers et jeux pour petits et grands, d'un marché d'artisans locaux, rassemblera, cette année encore, un large public.

Une belle animation pour ouvrir la saison cholongearde 2024 !

Merci encore à tous les bénévoles et "petites mains" qui permettent à ces événements d'exister, et à bientôt pour de nouvelles animations !



## LE MOT DE L'ÉQUIPE

**2**023 s'est achevé et ce numéro du cholongeard retrace des moments forts de ces derniers mois : travaux, vie associative et participative avec le résultat de la consultation sur l'éclairage public.

**I**l montre le travail de l'équipe municipale qui oeuvre pour améliorer notre quotidien avec la volonté permanente d'agir dans l'intérêt collectif tout en respectant les exigences techniques et financières qui contraignent nos actions.

**C'**est cette même volonté qui nous guidera en 2024, avec la construction du groupe scolaire, la poursuite de la sécurisation du réseau d'eau potable, le projet de réaménagement des jardins communaux...

**P**rofitons également de la chance de vivre dans notre beau village en nous retrouvant lors des manifestations festives sportives et culturelles qui ne manqueront pas de jalonner cette année.

**E**n ce début d'année, nous souhaitons à tous les cholongeards et cholongeards, santé prospérité et bonheur en 2024.

*Très belle année 2024 !*

*L'équipe municipale*

Lettre d'information de la commune de Cholonge  
Directeur de Publication : Mairie de Cholonge  
Crédits photos : Noémie Pons,  
Mairie de Cholonge  
Impression : 250 exemplaires à la mairie



## LA VIE DU VILLAGE



VGS



11 novembre



Défilé de mode au Pôle Nord

# TRAVAUX

De nombreux travaux plus ou moins importants, d'amélioration et d'embellissement de notre commune ont été réalisés, au cours de l'année 2023

Suite aux épisodes de sécheresse importants de ces deux dernières années, la commune a entamé des travaux pour renforcer et sécuriser le réseau d'eau potable. Cette année des travaux ont été réalisés: rue de la Cure, rue des Quatre Fontaines; ainsi qu'au hameau de la Coirelle.

Ces travaux se poursuivront en 2024, en ayant pour objectif :

- ♦ de sécuriser l'alimentation du village.
- ♦ de renforcer l'alimentation des Claudis.
- ♦ d'étudier et d'installer si possible un traitement pérenne du réservoir Bergogne – Josserands.

Ces travaux se réaliseront dans la mesure des aides et autorisations obtenues.



Maillage du réseau d'eau potable

Fin novembre, la commune a réceptionné les travaux de reconstruction et d'élargissement du pont de la Bergogne. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Froment TP.



Pont de la Bergogne

La réalisation de la toiture, des portes, de la dalle et l'électricité-du garage communal viennent de se terminer. La réfection de la salle festive est en cours, avec la création de sanitaires et la modification de l'issue de secours.

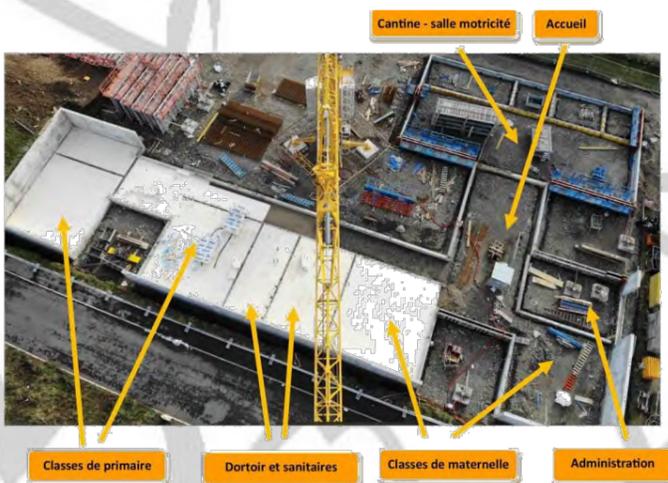
Par souci de la protection des personnes et des bâtiments communaux, nous avons fait installer des dispositifs de sécurité incendie à la mairie, à la salle festive, à la chaufferie de la cure et à l'église.



Restaurant scolaire

Le 16 aout ont débuté les travaux de construction du nouveau groupe scolaire. Les murs commencent à s'élever. Début février, les charpentiers rejoindront les maçons sur le chantier. Toutes les entreprises sont mobilisées pour permettre à nos petits Cholongeurs d'être accueillis pour la rentrée 2024, dans les nouveaux locaux, qui comprendront un équipement de restauration, une salle multi-activités et des espaces agréables pour de meilleurs conditions de vie, de travail et d'accueil.

La réalisation d'une grande partie de ces travaux a été rendue possible grâce à une très forte implication de notre employé communal ainsi que de l'équipe municipale et d'habitants.



La réalisation d'une grande partie de ces travaux a été rendue possible grâce à une très forte implication de notre employé communal ainsi que de l'équipe municipale et d'habitants.

Merci à eux !



Aménagement de la place Roland Siaux

Afin de terminer les travaux d'aménagement de la Place Roland SIAUX à la Coirelle, l'engazonnement a été réalisé et des bancs posés. L'éclairage public sera prochainement finalisé par le TE 38.

Dans la continuité des renvois d'eau réalisés l'année dernière, nous avons réalisé le raccordement d'une grille d'eaux pluviales, ainsi qu'une cunette, au pied du chemin des Lavanches.

Afin de le remettre en valeur, le bassin de La Coirelle a été nettoyé et ses abords ont été débroussaillés.



Réservoir Bergogne Josserands

Pour faciliter l'accès au réservoir de la Bergogne et des Josserands et protéger le génie civil, l'équipe municipale et quelques bénévoles ont procédé au débroussaillage et à l'abattage d'arbres.

Les tableaux d'affichage, les plans des hameaux des Josserands et de la Coirelle ont cédé leur place à de nouveaux panneaux plus grands, afin de laisser un espace plus important et plus lisible aux informations communales et à l'affichage libre.

# ORDURES MÉNAGÈRES ET BENNE D'ENCOMBRANTS

Devant les constatations récurrentes, nous devons à nouveau rappeler à tous le principe du tri des déchets ménagers. Seules les ordures ménagères sont à déposer dans les Moloks aux couvercles noirs. Le verre, les cartons, les emballages divers, les canettes métalliques et enfin le papier doivent être triés dans les containers correspondants.



Dépôt sauvage de déchets organiques sur la place de l'Aigle

Depuis le 1er janvier, la loi nous impose le tri des déchets compostables. La commune n'étant pas encore équipée de composteurs, il est "toléré" de les déposer avec les ordures ménagères; mais en aucun cas, faire l'objet de dépose sauvage autour des moloks: sur la place ou ailleurs, comme cela a pu être constaté dernièrement.

Pour rappel, les déchets dans les containers de tri (vert, jaune et bleu) sont valorisés, et donc coûtent moins cher à la collectivité. Les ordures ménagères sont brûlées et le coût n'est pas négligeable. Ces coûts, facturés à la collectivité, sont payés par NOS impôts (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Pour ce qui concerne la benne d'encombrants, route de Villard St Christophe, elle est ouverte les mercredis de 8h à 12h et le samedi de 10h à 16h. les dépôts se font DANS la benne et non à coté

Une affiche indique clairement qu'il est INTERDIT de déposer les pneus, les déchets verts et les bouteilles de gaz. Et pourtant... nous en trouvons régulièrement au fond de la benne, souvent déposés en dehors des heures d'ouverture.

Les surcoûts pour les pneus trouvés dans une benne est de 30€ par pneu. A titre d'exemple, entre le samedi 30/12 à 16h30 (fermeture de la barrière) et le mercredi 3/01 (ouverture), nous avons dû retirer 7 pneus soit 210€, et cela se reproduit très souvent.

Afin de limiter les coûts et le risque de nous voir déposséder de ce point de collecte, par la communauté de commune qui en a la compétence, l'employé communal et les élus retirent, quand cela est possible, ces objets et vont les déposer à la déchetterie (ce que devraient faire ces personnes irrespectueuses). Il serait dommageable pour tous que nous soyons privés de ce service, du fait de l'incivilité de quelques uns.



Benne le 3 janvier

Rappelons également que le non-respect des règles de collecte est passible d'amende allant jusqu'à 1500€, voire 3000€ en cas de récidive (code pénal – article R632-1, R610-3, 131-3).

## ÉTAT CIVIL 2023

### Naissances :

- Louis Assier - le 23/07/23
- Léao Gouveia Claerhout - le 22/08/23

### Mariages :

- Camille Didier et Denis Rossi le 01/04/2023
- Constance Lambert et Pierrick Guillaume le 28/07/2023
- Candice Gros et Maxime Stécher le 02/09/23

### Décès :

- Elisabeth Portes - le 17/06/23

## EN BREF

### Grattoir disque de stationnement

Vous avez trouvé avec ce numéro du cholongeard, un grattoir/disque de stationnement aux couleurs de Cholonge. Il saura se rendre utile lors des fraîches matinées hivernales et vous permettra de vous garer tout au long de l'année, dans les zones bleues muroises.



### Spectacle

Cholonge accueillera le samedi 3 février un spectacle décentralisé de La Mure Cinéma Théâtre : Le grand écart.

Une odyssee où l'on suit Max dans un périple de 640km en vélo pour retisser des fils entre l'endroit d'où l'on part et l'endroit d'où l'on vient.

Max a passé son enfance dans un petit village du Jura où son père était paysan. Dans sa famille, on se transmet les terres de père en fils, avec l'ambition que les générations d'après vivent mieux que celles d'avant. Mais voilà, Max a dévalé d'autres pentes, il est devenu comédien, il n'a pas repris la ferme.

« Grand Ecart » raconte une migration intérieure d'un mode d'être, vers un autre, il nous interroge tous, dans nos différentes « accommodations », les grands ou les petits écarts que nous faisons pour continuer d'avancer. C'est le solo d'un équilibriste bringuebalant et fragile en quête de légitimité qui questionne son choix de ne pas avoir "repris" la ferme.

« Une pièce réussie c'est une pièce où tu ris et où tu pleures, Max réussit le doublé et même parfois c'est comme un arc en ciel t'as à la fois la pluie et le soleil. Tu pleures et tu ris en même temps. Et ça croyez en un homme riche de 50 ans de théâtre, c'est rare, très rare » Jacques Livchine



## Agenda

Vœux le 28 janvier

Le grand écart le 3 février

Elections européennes le 9 juin

FROC les 5,6 et 7 juillet